

G3 - LA FRANCE : LA MÉTROPOLISATION ET SES EFFETS

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Part-Dieu, cœur métropolitain en plein renouveau »

Doc. vidéoprojeté : « Sarlat-la-Canéda en Périgord noir (Dordogne) »

- En 2022, 55,3 millions vivent dans un espace urbain, dans une **ville** (commune de plus de 2 000 habitants agglomérés selon l'INSEE) : cela représente 81,5% de la population française, ce qui est considérable. Mais toutes les communes urbaines ne décrivent pas la même réalité. Certaines sont des métropoles, comme Lyon, et d'autres de petites villes rurales comme Sarlat-la-Canéda.
- La **métropolisation** (concentration des populations et des fonctions de commandement dans les métropoles) présente, en France, des visages particulièrement contrastés. Paris, à la tête de l'**armature urbaine** (hiérarchie des villes et de leurs aires d'influence sur un territoire) du pays, concentre une population et des fonctions de commandement inégalés alors que les métropoles régionales et les villes petites et moyennes ne peuvent pas rivaliser avec la capitale.
- **Problématique : En France, pourquoi les trois niveaux de villes évoluent-ils de façon différente dans un même contexte de métropolisation ?**

I. Une métropolisation qui renforce le poids de la capitale

A. Paris, une des villes mondiales de la planète

Doc. vidéoprojeté : « L'archipel mégapolitain mondial »

Doc. vidéoprojeté : « Paris, les fonctions d'une grande métropole »

Doc. vidéoprojeté : « Le quartier d'affaires de La Défense »

Doc. vidéoprojeté : « L'organisation spatiale de la région parisienne »

- En France, seule Paris possède le statut de **ville mondiale** (métropole se situant au sommet de la hiérarchie urbaine mondiale et capable de commander l'économie mondiale par la concentration de fonctions de commandement), comme Londres, New York ou Tokyo, avec lesquelles elle est bien connectée au sein de l'« **archipel mégapolitain mondial** » (métaphore désignant les liens que les villes mondiales entretiennent entre elles).
- Le rayonnement de Paris s'exerce à l'échelle mondiale par ses fonctions de commandement. Elle accueille des organisations internationales (UNESCO) qui témoignent de son poids diplomatique. Avec le siège social de 39 des 500 premières firmes transnationales mondiales, Paris est un centre économique majeur. Elle est aussi une destination touristique majeure (44 millions de touristes en 2022) pour ses haut-lieux (Tour Eiffel, musée du Louvre) et son patrimoine immatériel (gastronomie, mode). La ville organisera les Jeux olympiques de 2024.
- L'Île-de-France constitue une région de dimension mondiale. Des pôles secondaires concentrent des fonctions métropolitaines hors de Paris : le **quartier d'affaires** (espaces où se concentrent des activités puissantes et des services de proximité) de La Défense, le plus important d'Europe ; le pôle Paris-Saclay avec ses grandes écoles, centres de recherche et universités (Polytechnique, HEC...) ; l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, deuxième d'Europe.

B. Paris, la capitale écrasante de la France

Doc. vidéoprojeté : « Une population française fortement métropolisée »

Doc. chiffres-clés page 79 : « Indice de primauté »

Doc. repère page 66 : « Le poids de l'Île-de-France en France »

- La métropolisation a renforcé le poids de Paris dans le **réseau urbain** (organisation hiérarchisée, à la fois complémentaire et concurrente, des villes au sein d'un territoire) français. Du fait du poids démographique très important de l'Île-de-France (près de 20% de la population française), l'indice de primauté du réseau urbain français est l'un des plus élevés des pays

développés et relève de la **macrocéphalie urbaine** (expression qui désigne le fait qu'une ville est anormalement peuplée par rapport aux autres villes). Si l'**indice de primauté** (rapport de population entre la première et la deuxième ville d'un territoire) est inférieur à 1,6 en Allemagne et à 1,1 en Italie, il est supérieur à 6 en France : la capitale est en effet beaucoup plus peuplée (12,5 millions d'habitants) que la seconde ville, Lyon (2,2 millions d'habitants). Dans le domaine économique, Paris et l'Île-de-France concentrent près de 30% du PIB français.

- L'influence de la capitale sur le reste du territoire est écrasante. Le réseau urbain de proximité de Paris est le plus étendu du pays : la domination de la capitale a limité le développement des villes les plus proches (Rouen, Reims). Si les villes plus éloignées sont parvenues à développer des réseaux de proximité qui leur sont propres et des fonctions métropolitaines, celles-ci restent limitées et mal réparties. Elles n'empêchent pas une forte dépendance à l'égard de la région-capitale et justifient une concurrence acharnée entre les villes pour attirer ces fonctions.

- Cette concentration de pouvoir et de richesse est le fruit d'un héritage historique ancien, lié à la monarchie française. Paris centralise depuis le Moyen-Âge tous les pouvoirs : elle est capitale politique, économique et culturelle du pays. Si ce phénomène se retrouve au Royaume Uni avec Londres, ce n'est pas le cas dans la plupart des pays européens : en Italie, Rome n'est « que » la capitale politique et culturelle alors que Milan est la capitale économique du pays.

C. Aménager une métropole mondiale et nationale

Doc. vidéoprojeté : « La nouvelle carte des métropoles »

Doc. vidéoprojeté : « Paris, au cœur des grands événements mondiaux : les Jeux... »

Doc. vidéoprojeté : « La gentrification à Paris et en proche couronne »

Doc. vidéoprojeté : « Un supermétro pour mieux desservir les lieux stratégiques et... »

- Les enjeux d'aménagement posent la question de la gouvernance de Paris et de sa région. Créée en 2016, la Métropole du Grand Paris réunit Paris à 130 communes de la petite couronne pour développer une gouvernance à l'échelle de l'agglomération : elle bouleverse la répartition des compétences entre les différents acteurs. Sa finalité est de maintenir la **compétitivité** (capacité à résister à la concurrence économique à toutes les échelles) de la métropole parisienne à l'échelle mondiale (à travers l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024) et de réduire les inégalités territoriales. Juxtaposant riches et pauvres, la ville de Paris rejette de plus en plus les ménages modestes en périphérie du fait du coût élevé du logement dans le cadre de la **gentrification** (arrivée de populations aisées dans des quartiers péri-centraux rénovés et auparavant habités par des populations plus modestes).

- Une gestion plus durable des mobilités est une priorité. Les déplacements Paris-banlieue ne sont plus majoritaires (75% se font de banlieue à banlieue) du fait de l'**organisation polycentrique** (forme d'organisation d'un territoire marquée par la présence de plusieurs pôles, pas forcément situés dans le centre de la métropole) de la métropole. Le projet du Grand Paris Express vise à construire un réseau des lignes circulaires de métro en banlieue et d'aménager des pôles économiques dans les communes proches de la capitale pour faciliter les mobilités et limiter la saturation des réseaux. Des acteurs nombreux (États, collectivités territoriales, entreprises privées, habitants, architectes nationaux et internationaux) s'y impliquent.

II. Une métropolisation qui profite inégalement aux métropoles régionales

A. Des métropoles régionales faibles qui se renforcent

Doc. vidéoprojeté : « Une population française fortement métropolisée »

Doc. chiffres-clés page 79 : « Indice de primauté »

Doc. vidéoprojeté : « La nouvelle carte des métropoles »

- Le territoire français est inégalement métropolisé. Les quinze premières métropoles concentrent 25% de la population et 33% de l'emploi. Elle se localisent loin de Paris, dont la domination a empêché l'émergence de métropoles très peuplées près d'elle : le long des fleuves (Lyon, Toulouse), sur les littoraux (Marseille, Nice) et sur les frontières (Strasbourg, Lille).
- La France compte très peu de grandes villes en dehors de Paris : seules six aires urbaines dépassent le million d'habitants (Lyon, Aix-Marseille, Lille, Toulouse, Nice, Bordeaux). Les **métropoles régionales** (métropole ayant le statut de capitale administrative d'une région française) ont un poids européen modeste en raison d'une métropolisation incomplète : rares sont celles qui peuvent concurrencer Barcelone ou Munich... L'indice de primauté entre Paris et Lyon est de 6, là où il est de 1,5 entre Berlin et Hambourg et de 1,1 entre Rome et Milan.
- L'État renforce le poids des métropoles régionales. Dès les années 1960, il aide les capitales régionales les plus dynamiques (Lille, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Nancy-Metz, Strasbourg), qualifiées de « métropoles d'équilibres » : des services publics stratégiques y sont transférés pour contrebalancer l'influence parisienne (Météo France à Toulouse). En 2010, l'État crée le statut de **métropole** (intercommunalité aux compétences élargies pour renforcer les aires urbaines de plus de 650 000 habitants), et lui donne plus de compétences en 2014. L'État et les collectivités locales peuvent déléguer des compétences aux 22 métropoles. La métropole de Lyon dispose des compétences du Département du Rhône sur son territoire.
- L'influence des métropoles régionales ne cesse de se renforcer sans toutefois remettre en cause la suprématie parisienne. Ces villes ont su mettre en valeur leurs atouts, la qualité de vie et investir dans des secteurs porteurs (nouvelles technologies, tertiaire supérieur). Elles polarisent l'espace régional grâce aux services rares (université, CHU...) et aux infrastructures de transports (autoroutes, gare TGV, aéroport). Elles entretiennent également des relations parfois fortes avec d'autres métropoles, à l'échelle nationale et européenne.

B. Des métropoles régionales aux profils très variés

Doc. vidéoprojeté : « Une population française fortement métropolisée »

Doc. vidéoprojeté : « L'attractivité des grandes métropoles »

Doc. vidéoprojeté : « La typologie des métropoles »

- Les dynamiques de métropolisation sont inégales. Les métropoles du Sud (Nice, Marseille, Toulouse) et de l'Ouest (Rennes, Nantes, Bordeaux) connaissent une croissance démographique soutenue, due à un solde migratoire positif. Elles sont attractives et disposent des mêmes atouts : cadre de vie agréable (proximité de la mer), économies tertiaires, patrimoine valorisé, équipements culturels. À l'opposé, la dynamique est moins importante dans les métropoles du Nord (Amiens) et de l'Est (Metz) ainsi qu'en outre-mer (Fort-de-France, Saint-Denis).
- Leur rayonnement est également inégal. Lyon, Lille, Toulouse et Strasbourg sont des métropoles européennes. Leur rayonnement dépasse les frontières nationales, grâce à des quartiers d'affaires attractifs, des industries puissantes, des universités et des institutions actives. Elles sont bien connectées aux réseaux de transport nationaux et européens.
- Marseille, Bordeaux et Nantes sont des métropoles nationales. Leur dynamisme s'explique par l'**effet Sunbelt** (attractivité des régions au climat ensoleillé) et le dynamisme de leur tissu économique. Mais Marseille est concurrencée par Montpellier et Nice et Nantes par Rennes.
- Montpellier, Grenoble, Rennes, Nancy-Metz, Clermont-Ferrand sont des métropoles régionales. Leur influence reste régionale mais elles ne peuvent pas concurrencer leur capitale régionale (Toulouse, Lyon ou Strasbourg) dont elles n'ont pas la puissance et le rayonnement.

C. Des métropoles régionales en quête d'attractivité

Doc. vidéoprojeté : « La quartier de Confluence »

Doc. vidéoprojeté : « Le marketing territorial d'une métropole régionale : Dijon »

Doc. vidéoprojeté : « Des métropoles aux caractéristiques variées »

- Les métropoles régionales herchent à véhiculer une image positive d'elles-mêmes. À l'échelle locale, les grandes opérations de **requalification urbaine** (opération d'urbanisme consistant à transformer un quartier souvent délabré pour lui donner une nouvelle vocation) participent de ce phénomène comme à Lyon avec Lyon Confluence. L'aménagement des centres-villes, la piétonisation de certains quartiers, se combinent avec un travail sur l'identité de la ville, qui cherche à se présenter sous le double angle de l'originalité et de la séduction.
- Elles se sont aussi lancées dans une course à l'attractivité européenne. Elles tentent d'attirer les investisseurs et mènent une compétition entre elles et avec les villes européennes de taille comparable. Le **marketing territorial** (manière dont les pouvoirs publics utilisent les techniques de la publicité et de la communication pour promouvoir leurs territoires) joue un rôle croissant dans cette compétition : « métropole » est un mot-clé des politiques de communication.
- Parce qu'elles se nourrissent des mêmes forces (cadres supérieurs, pôles de recherches, nouvelles technologies...), les métropoles entretiennent des liens de complémentarité. Ces métropoles sont aussi en concurrence pour attirer de nouveaux habitants et accueillir de nouvelles activités : Bordeaux et Toulouse, dans le Sud-Ouest du pays, comptent toutes les deux plus d'un million d'habitant et ont tourné leur économie autour des activités aéronautiques (Airbus à Toulouse et Dassault Aviation à Bordeaux).

III. Une métropolisation qui oublie les villes petites et moyennes ?

A. Des villes essentielles dans le tissu urbain français

Doc. vidéoprojeté : « Chiffres. Villes petites et moyennes »

Doc. vidéoprojeté : « Les villes petites et moyennes en France »

Doc. vidéoprojeté : « Villes moyennes et accès aux services »

- Les **petites villes** (villes de 5 000 à 20 000 habitants) et de **villes moyennes** (villes de 20 000 à 200 000 habitants) sont relativement nombreuses (près de 1 700 petites villes et près de 450 villes moyennes) et constituent le plus bas échelon de la hiérarchie urbaine. En 2022, elles regroupent respectivement 23,2% et 30,3% de la population nationale et 21,6% et 26% de l'emploi national. Par conséquent, un Français sur deux vit (36 millions de personnes) et travaille donc dans une ville petite ou moyenne. En revanche, les plus petites d'entre elles bénéficient d'une croissance démographique supérieures aux villes françaises.
- Ces villes constituent un maillon essentiel pour la cohésion des territoires. Les villes petites et moyennes sont perçues comme un facteur de cohésion, surtout dans les régions où le réseau urbain est moins dense. Ces villes à taille humaine, appréciées des Français, constituent un trait d'union qui connecte les territoires entre eux, et servent de maillon intermédiaire entre les métropoles et les territoires ruraux. Ce semis de villes polarise et organise les espaces ruraux.

B. Des villes qui présentent des fragilités et des atouts

Doc. vidéoprojeté : « L'effet TGV »

Doc. vidéoprojeté : « Les villes petites et moyennes en France »

Doc. vidéoprojeté : « Les villes petites et moyennes dans le système urbain en France »

Doc. vidéoprojeté : « Le marketing territorial d'une ville moyenne : Béziers »

- Les villes petites et moyennes présentent des handicaps dans le cadre de la métropolisation. Leur population réduite les exclut du statut de métropole car elle ne leur permet pas de développer des fonctions métropolitaines. Elles souffrent de l'« **effet TGV** » (baisse du temps de parcours entre les métropoles, ce qui les dynamise mais qui provoque l'isolement des territoires traversés) et de la suppression des petites lignes ferroviaires.
- Les villes petites et moyennes présentent souvent un profil socio-économique défavorable. Leur population est souvent peu qualifiée et les emplois sont concentrés dans l'administration, le commerce ou l'industrie. Ces villes souffrent souvent de désindustrialisation, de fermeture de services publics (hôpital, tribunal, gare...), d'un déficit démographique et de taux élevés de chômage et de pauvreté. La plupart d'entre elles s'estiment sacrifiées par l'État.
- L'environnement régional joue un rôle essentiel. L'insertion dans le système urbain de proximité d'une métropole, une desserte de qualité jouent un rôle d'entraînement positif. Les ressources régionales (climat attractif, proximité du littoral ou de la montagne) confèrent à certaines villes petites et moyennes un cadre de vie recherché par la population.

C. Des villes qui connaissent des trajectoires variées

Doc. vidéoprojeté : « L'inégale fragilité des villes moyennes en France »

Doc. vidéoprojeté : « Friches commerciales dans le centre-ville de Cherbourg »

Doc. vidéoprojeté : « Le plan Action Cœur de ville »

Doc. vidéoprojeté : « Le quartier Pierre Collinet à Meaux (53 000 habitants, Seine-et-Marne) »

- Les villes petites et moyennes bien desservies, situées dans la zone d'influence d'une métropole et offrant un cadre de vie agréable, parviennent à attirer de la population, certes souvent à la retraite. Elles développent des activités et des emplois peu qualifiés dans l'**économie résidentielle** (économie de proximité basée sur la production de biens et de services pour la population présente sur un territoire donné) et le tourisme. Toutes ces villes se trouvent surtout dans un croissant périphérique au territoire national, courant de la Bretagne aux Alpes du nord en passant par le littoral atlantique et par le littoral méditerranéen.

- Certaines villes connaissent un déclin économique et social. Leur population vieillit et leur solde migratoire est négatif. Elles sont touchées par la désindustrialisation et par la fermeture de services publics. Le chômage et la pauvreté y sont souvent élevés. La dévitalisation des centres se traduit par une **vacance commerciale** (pourcentage de commerces fermés) importante. La plupart de ces villes se situent au nord d'une ligne joignant Cherbourg, Aurillac et Mulhouse.
- Des politiques sont mises en place en faveur de certaines villes. L'État et les collectivités locales se mobilisent : lancé en décembre 2017, le plan gouvernemental « Action Cœur de Ville » devrait aider 222 villes moyennes à redynamiser leur centre-ville. Ces villes petites et moyennes tentent de réagir aux problèmes qu'elles rencontrent par la coopération (Association des petites villes de France ; Villes de France) ou par des actions de **rénovation urbaine** (reconstruction de nouveaux bâtiments, voie de quartiers entiers, après destruction de l'existant).

Conclusion

- La France présente une armature urbaine extrêmement hiérarchisée, à la tête de laquelle on trouve Paris, seule ville mondiale de France. Elle domine les métropoles de province, qui connaissent des évolutions contrastées. Les villes petites et moyennes connaissent aussi des dynamiques inégales. La métropolisation impacte également l'espace interne des métropoles et villes petites et moyennes : étalement urbain, fragmentation socio-spatiales... que l'on essaie de corriger par la politique de la ville.
- **Le processus de métropolisation est très puissant : il réussit donc à renforcer les inégalités entre des villes de taille et de rayonnement différents mais aussi entre des quartiers opposés.**
- Pour tenter de corriger les inégalités entre et à l'intérieur des métropoles, des politiques publiques sont mises en œuvre par différents acteurs : État et collectivités locales.

Réalisation d'une production graphique en guide de croquis de synthèse

Consigne : À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « Les effets inégaux de la métropolisation sur les villes françaises », accompagné d'une légende organisée.

Point méthode : Réaliser une production graphique à partir d'un texte

- repérer les titres présents dans le texte : ils constitueront le plan de la légende ;
- lire le texte et surligner les informations que vous pourrez dessiner (elles sont repérables à des noms de lieu). Veillez bien à sélectionner, tout ne pourra pas être dessiné ;
- attribuer à chaque information :
 - d'abord, un figuré :
 - figuré zonal : plage de couleurs ou hachures
 - figuré ponctuel : forme géométrique simple (rond, carré, triangle)
 - figuré linéaire : ligne continue ou pointillée, flèche simple ou double
 - puis, une couleur :
 - couleurs chaudes (rouge, rose, orange, jaune) : phénomènes positifs
 - couleurs froides (bleu, vert, violet) : phénomènes négatifs
 - dégradé de couleurs pour montrer une progressivité
- dessiner le croquis en suivant l'ordre suivant :
 - d'abord les plages de couleur (au crayon de couleur) et les hachures (au feutre)
 - puis les figurés ponctuels (au feutre) sans utiliser de pictogrammes
 - enfin, les figurés linéaires (au feutre)
- marquer les noms sur le croquis en respectant les règles suivantes :
 - noms d'États et de continents : **MAJUSCULES NOIRES**
 - noms de villes et de régions : **Minuscules noires**
 - noms d'océans : **MAJUSCULES BLEUES**
 - noms de mers et de cours d'eau : **Minuscules bleues**
- ne pas oublier de donner un titre au croquis, celui suggéré dans la consigne : il doit impérativement faire apparaître la thématique abordée ainsi que le territoire concerné.